

# Fiche inscription Stages CATAMARAN 2017

Dates des créneaux 2017 (limité à 12 personnes):

- Mardi 1 août au 4 août de 16h30 à 18h30
- Mardi 8 août au 11 août de 16h30 à 18h30
- Mardi 22 août au 25 août de 16h30 à 18h30

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	DATES STAGES CHOISIES	Débutant	Confirmé

Résidence principale:

Adresse:

CP:

Tél

Tél Portable (obligatoire):

Ville:

Mail:

	Stage du mardi au vendredi 2h/jour/pers	Total Nb séances
<b>Stage Catamaran</b>	<b>100 €</b>	<input type="checkbox"/>

Si, absence de licence FFV, attestation RC obligatoire

Passeport Voile/Licence école obligatoire : 10€

...x10€

Montant total séances

.....€

NB: Si vous possédez un passeprt Voile, n'oubliez pas de l'amener

Montant total licences

.....€

Somme due

.....€

TVA non applicable, art, 293 du CGI

*Moyen de paiement acceptés: Chèques, Chèques vacances, Espèces*

*Les chèques sont à établir à l'ordre du Cercle Nautique de Mimizan*

Pour les personnes majeures:

- J'atteste être capable de plonger puis de nager au moins 50 mètres

- Je remplis des conditions physiques nécessaires pour la pratique rencontrée

L'établissement se réserve le droit de soumettre toute personne à un test correspondant aux conditions de la pratique de la Voile (cf Article 3 arrêté du 09/02/1998)

Pour les personnes mineures:

- Je soussigné : .....

Déclare sur l'honneur avoir plein exercice de l'autorité parentale, exercer ma tutelle ou être investi du droit de garde sur le mineur :

Nom : ..... Prénom : .....

J'autorise le mineur désigné à pratiquer les activités au sein du CNM. J'autorise d'autre part le CNM à faire pratiquer sur lui toute intervention et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires, y compris son transport dans un établissement hospitalier en cas d'accident pendant les stages et décharge la responsabilité du CNM pour tous les agissements et leurs conséquences en dehors des heures de pratique.

J'autorise le CNM à reproduire ou représenter sans dédommagement la ou les photographies me représentant ou représentant les personnes mineures, prises pour les usages suivants dans le cadre de ses activités: publications dans la presse écrite et publications sur internet. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature de la présente autorisation. Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

J'atteste également que l'enfant précité:

16 ans et plus: est apte à plonger et à nager 50 mètres

moins de 16 ans: est apte à s'immerger puis à nager 25 mètres sans reprendre pied

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché à l'école de voile.

J'atteste avoir reçu une information précise relative au montant des garanties d'assurance associées à la Licence FFV ou au Passeport Voile et, avoir été informé des possibilités de souscription des garanties complémentaires pour des Capitaux Invalidités et décès (Formulaire MMA).

Je souscris à l'une des complémentaires santé (en complément de la licence à 10€)

Je refuse de souscrire à des garanties complémentaires

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature \*

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

**Recommandations:**

- T shirt
- Coupe vent
- Short
- Chaussures de sport usagées ou en plastique
- Vêtements de rechange
- Casquette
- Lunettes de soleil
- Crème solaire

**Extrait du règlement intérieur:**

- Les stagiaires sont invités à se présenter à l'accueil 10' avant le début de la séance.
  
- Les stages et séances débutent par un préparation théorique de la navigation encadrée par des moniteurs diplômés.
  
- En fonction de la météo, seul, le responsable de la base nautique, Henri DALL'ACQUA est habilité à juger de l'opportunité d'annuler la séance. Dans ce cas, les stagiaires (parents compris) sont invités à s'informer du déroulement prévu (cours théoriques, matelotage, report ou annulation).
  
- Seules les personnes présentes au moment de la séance concernée par pourront bénéficier des compensations telles que défini ci-dessus
- L'annulation ne donnera pas lieu à remboursement, la séance pourra être reportée si cela s'avère être possible.
  
- Le CNM se réserve le droit de modifier les horaires et le lieu de départ des stages ou séances, si les conditions climatiques rendent nécessaire une telle décision.
- Aucune réservation annulée moins de 15 jours avant le début de l'activité ne pourra être remboursée.
  
- Le CNM dégage son entière responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux.

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature \*  
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")